

3.6 LES PARTICIPES PASSÉS SONT CORRECTEMENT ACCORDÉS.

L'une des plus grandes sources d'erreur en orthographe grammaticale est l'accord du participe passé. Si l'on a tendance à mal accorder les participes passés, et si l'on dispose de suffisamment de temps, il vaut mieux les vérifier tous. Il faut toutefois savoir qu'un grand nombre d'entre eux ne représentent aucune difficulté particulière. Nous présentons ici les cas d'accord les plus problématiques.

Pour les cas courants, trois règles sont concernées : celles du participe passé employé seul, employé avec *avoir* ou employé avec *être*.

1. Le **participe passé employé seul** s'accorde comme un adjectif avec le nom ou le pronom, donneur d'accord.

*Accablé de honte, la petite domestique avait du mal à retenir ses larmes.

↓
Accablée de honte, la petite domestique avait du mal à retenir ses larmes.

Pour valider l'accord, on peut remplacer le participe par un adjectif dont l'accord est simple, comme *vert*.

Verte de honte, la petite domestique avait du mal...

*La nuit, il retrouvait en rêve ses amis **disparu**.

↓
La nuit, il retrouvait en rêve ses amis **disparus**.

2. En règle générale, le **participe passé employé avec *avoir*** est invariable. Il s'accorde avec le complément direct seulement si ce dernier est placé devant le verbe.

*Les chercheuses québécoises ont **validées** leur hypothèse après des mois de tâtonnements.

Les chercheuses québécoises ont **validé** leur hypothèse après des mois de tâtonnements.

CD placé après le verbe

*L'hypothèse que les chercheuses québécoises ont **validé** était audacieuse.

↓
L'hypothèse que les chercheuses québécoises ont **validée** était audacieuse.

CD pronom qui reprend *hypothèse*

Il faut surveiller l'auxiliaire *avoir*, qui peut être conjugué à un temps composé¹.

*Elle a remis sa copie, quand elle l'*a eu* corrigé.

↓
Elle a remis sa copie, quand elle l'*a eu* corrigée.

Cette hypothèse a été **validée** par leurs expériences scientifiques.

¹ Un temps surcomposé est un temps qui associe l'auxiliaire à un temps composé au lieu d'un temps simple. On retrouve deux fois l'auxiliaire *avoir*, d'abord au présent (*a*) puis sous la forme d'un participe passé (*eu*).

3.6 LES PARTICIPES PASSÉS SONT CORRECTEMENT ACCORDÉS.

SUITE

3. Le **participe passé employé avec être** s'accorde avec le sujet comme un adjectif.

*Dans la lumière du lever de soleil, la montagne était plus **coloré**.

Dans la lumière du lever de soleil, la montagne était plus **colorée**.

Pour valider l'accord, on peut remplacer le participe par un adjectif dont l'accord est simple, comme *vert*.

La montagne était **verte**...

Il faut surveiller l'auxiliaire *être*, qui peut être conjugué à un temps composé.

*Cette hypothèse *a été validé* par leurs expériences scientifiques.

Cette hypothèse *a été validée* par leurs expériences scientifiques.

Pour ce qui concerne les règles particulières – par exemple, celles du passé composé des **verbes pronominaux** –, consultez une grammaire.

Remarques sur les finales homophoniques

1. Dans les verbes de la première conjugaison en *er*, l'infinitif présent et le participe passé ont la même terminaison phonétique (*é*), mais ils ne s'écrivent pas de la même façon :

Nous allons **comparer** (*infinitif*); nous avons **comparé** (*participe passé*).

Pour savoir si le verbe s'écrit au participe ou à l'infinitif, on remplace le verbe en **er** par un verbe dont la finale de l'infinitif et du participe passé se prononce différemment, comme *bâtir*, *finir*, *mordre* ou *recevoir*. On fait ensuite la substitution avec la forme verbale de la première conjugaison. Dans le cas d'un participe passé, ne pas oublier de faire l'accord, s'il y a lieu.

Il a cessé de **discuter** au téléphone après une heure.

Il a cessé (*fini*) de discuter (*mordre*) au téléphone après une heure.

2. Plusieurs verbes comme *finir*, *admettre*, *écrire* ont la même finale phonétique en *i* au participe passé masculin singulier, mais celle-ci s'écrit différemment : *il a fini* / *il a admis* / *il a écrit*. Pour connaître la lettre finale, il suffit de mettre le participe passé au féminin : *finie*, *admise*, *écrite*. On obtient ensuite la forme du masculin en supprimant seulement le *e* du féminin.



POUR EN SAVOIR PLUS

Pour chacune des vérifications, on trouvera une réponse dans les ouvrages de référence courants (dictionnaire, *Multidictionnaire*, répertoire de verbes).

Dans notre site Internet (www.ccdmd.qc.ca/fr), au bouton **Recherche** (la loupe), vous pouvez consulter les ressources qui apparaissent sous les mots clés PARTICIPE PASSÉ, PARTICIPE PASSÉ AVEC AVOIR, PARTICIPE PASSÉ AVEC ÊTRE et PARTICIPE PASSÉ SEUL.

